

Bulletin d'histoire politique

Pierre-Stanislas Bédard et la crise parlementaire de 1810 Présentation

Denis Monière



Volume 19, Number 3, Spring 2011

Pierre-Stanislas Bédard, la crise de 1810 et les débuts de la
démocratie parlementaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1055985ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1055985ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Monière, D. (2011). Pierre-Stanislas Bédard et la crise parlementaire de 1810 :
présentation. *Bulletin d'histoire politique*, 19(3), 7–8.
<https://doi.org/10.7202/1055985ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2011

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Pierre-Stanislas Bédard et la crise parlementaire de 1810

DENIS MONIÈRE

Président de la Société du patrimoine politique du Québec

Afin de marquer le deuxième centenaire de la crise de 1810 et de souligner la contribution exceptionnelle de Pierre-Stanislas Bédard¹ à la reconnaissance des droits démocratiques au Bas-Canada, la Société du patrimoine politique du Québec a voulu rendre justice à un oublié de notre histoire nationale en organisant ce colloque.

Même s'il a joué un rôle important dans la mise en place des institutions démocratiques au début du XIX^e siècle, Pierre-Stanislas Bédard est, par la suite, disparu de la mémoire collective. Pour commémorer sa contribution à la vie démocratique, la Société du patrimoine politique a, il y a quelques années, donné son nom au colloque annuel que nous avons appelé «Les entretiens Pierre-Stanislas Bédard». En 2010, non seulement nous tenons un colloque sur sa carrière, mais nous avons aussi organisé une souscription pour financer la réalisation d'un buste à son effigie.

Pierre-Stanislas Bédard fut élu en 1792 au premier Parlement du Bas-Canada et, par ses connaissances juridiques et constitutionnelles, il s'est imposé comme le premier leader politique de sa génération. En 1806, il a fondé le journal *Le Canadien* pour défendre dans l'opinion publique le point de vue de la majorité des députés à l'Assemblée, laquelle était en lutte avec une puissante oligarchie marchande et coloniale. En 1810, le gouverneur James Craig, indisposé par cette opposition parlementaire, fit saisir la presse du *Canadien*, emprisonner ses rédacteurs, dont

Pierre-Stanislas Bédard, et déclencha des élections générales. Même emprisonné, Pierre-Stanislas Bédard fut réélu et libéré sans accusation un an plus tard. À la Chambre d'assemblée, malgré ces élections sous fort contrôle du pouvoir colonial, la majorité canadienne fut renforcée.

Les événements de 1810 marquent une étape importante dans l'évolution et l'enracinement du parlementarisme québécois. Ils représentent aussi un repère dans la formation des premiers partis politiques ainsi que dans l'émergence des notions de liberté de presse, d'État de droit et de responsabilité ministérielle au Bas-Canada. À ce titre, Pierre-Stanislas Bédard représente une figure importante des premiers pas de la démocratie québécoise.

Il est considéré par certains historiens comme le premier penseur à avoir formulé la théorie du gouvernement responsable, pierre angulaire de la démocratie de représentation. Nous voulons à travers ces communications mettre en relief sa contribution à la reconnaissance des libertés parlementaires et celle de la liberté de la presse. Il fut un homme de conviction qui a sacrifié sa liberté pour faire respecter ses idées.

Notes et références

1. En 1998, le *Bulletin d'histoire politique* publiait un article de Gilles Gallichan intitulé: «Pierre Bédard, *Le Canadien* et la notion de responsabilité ministérielle» (BHP, vol. 6, no 3, p.26-32). Cette question sera reprise par le même historien dans les *Cahiers des Dix*: «Pierre Bédard, le devoir et la justice» (vol. 63, 2009 et vol. 64, 2010).